



## **SÉANCE ORDINAIRE DU MARDI 15 OCTOBRE 2024**

Prenez note que le conseil municipal de la Ville de Lac-Delage tiendra une séance ordinaire le **MARDI 15 OCTOBRE 2024 à 19h00** à la salle du conseil municipal.

### **ORDRE DU JOUR**

#### **1. GREFFE**

- 1.1 Ouverture de la séance ;
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour ;
- 1.3 Période de questions spécifiques à l'ordre du jour ;
- 1.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du mardi 15 octobre 2024;

#### **2. FINANCE ET ADMINISTRATION**

- 2.1 Adoption des comptes à payer et à recevoir ;
  - 2.1.1 Comptes à payer
  - 2.1.2 Compte à recevoir (taxes)
- 2.2 Adoption du règlement numéro F-2024 -03 relatif aux taux du droit sur les mutations immobilières applicables aux transferts dont la base d'imposition excède 500 000 \$ et Dépôt du projet de règlement F-2024 -03 ;
- 2.2 Adoption du règlement numéro E-2024-02 décrétant des dépenses de 150 000 \$ pour la réalisation des travaux d'aménagement de la dernière phase du parc municipal dans le cadre du programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives ;
- 2.3 Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par billets au montant de 239 800 \$ qui sera réalisé le 22 octobre 2024 ;
- 2.4 Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2024 ;
- 2.5 Octroi de contrat pour la collecte et le transport de matières recyclables par la ville de sainte-Brigitte-de-Laval ;

#### **3. DIRECTION GÉNÉRALE**

Aucun point

#### **4. TRAVAUX PUBLICS**

- 4.1 Mandat pour élagage et abattage d'arbres sur les terrains de la ville ;
- 4.2 Mandat sur travaux de drainage sur différents tronçons de route ;

## **5. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE**

Aucun point

## **6. URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

6.1 Adoption du règlement numéro U-2024-01 établissant un contrôle provisoire des interventions susceptibles de créer des besoins excédent la capacité d'un système d'alimentation en eau, d'égout ou d'assainissement des eaux et dépôt du projet re règlement U-2024-01.

## **7. SÉCURITÉ ET PROTECTION CONTRE L'INCENDIE**

7.1 Adoption du règlement harmonisé numéro s-2024-01 sur la sécurité publique et la protection des personnes et des propriétés (RMU - RHSPPPP) ;

## **8. PERMIS ET INSPECTIONS**

8.1 Demande de dérogation mineure no. DM-2024-01 concernant le 1 place du Parc, en vertu du règlement sur les dérogations mineures no. U-96-2, à l'effet de permettre l'utilisation d'un revêtement du métal architectural comme matériau de revêtement extérieur du bâtiment principal (résidence) alors que le règlement prohibe l'utilisation de tôle de métal ;

8.2 Demande de dérogation mineure no. DM-2024-02 concernant le 38, avenue du Rocher en vertu du règlement sur les dérogations mineures no. U-96-2, à l'effet de permettre l'utilisation d'un revêtement de toit fait à partir de recyclage de pneu (*Euroshield*) comme matériau de revêtement toit du bâtiment principal (résidence) alors que ce matériau ne se retrouve pas dans la liste des matériaux permis. Selon l'article 83 du chapitre 7 du règlement de zonage no U-2012-02.

## **9. CORRESPONDANCE**

9.1 Suivi de correspondance de la MRC de la Jacques-Cartier au ministère des Affaires municipales et de l'habitation MAMH.

## **10. AFFAIRES NOUVELLES**

10.1 Appel de candidatures pour des postes en secrétariat et aux Travaux publics.

10.2 Dimanche le 27 octobre de 13H00 à 16H00 au parc municipal aura lieu l'événement automnale *Halloween 2024 : Musée d'outre-tombe*

## **11. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL**

## **12. PÉRIODE DE QUESTIONS D'ORDRE GÉNÉRAL**

## **13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**